



FORMATION RECEPTION, VERIFICATION ET MAINTENANCE D'UN ÉCHAFAUDAGE

Chaque année, plus de 10% des accidents de travail avec arrêts sont dus aux chutes de hauteur qui constitue le 3^{ème} risque à l'origine des AT et la 2^{ème} cause d'accidents mortels liés au travail.

L'échafaudage est pour de nombreuses activités, notamment pour la construction et le second œuvre, l'équipement temporaire de travail de base.

Compte tenu de la spécificité des échafaudages, une formation spécifique est destinée aux vérificateurs et réceptionneurs d'échafaudages.

Durée de la formation :

- 14 heures sur 2 jours

Effectif :

- INTRA : 8 stagiaires maximum

Public :

- Toute personne amenée à réaliser des vérifications et à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage

Prérequis :

- Comprendre et parler le français
- Lire et écrire en français
- Avoir des notions de mathématiques élémentaires
- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le montage/démontage d'échafaudage
- Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur et aux ports de charges.
- Disposer de son matériel (échafaudage, EPI, harnais, longe).
- Etre formé au port du harnais.

Accessibilité :

- La formation ne pourra pas être dispensée aux personnes à mobilité réduite mais adaptée à d'autres types de handicap.

OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Réaliser des vérifications réglementaires de mise en service d'un échafaudage
- Réceptionner un échafaudage avant utilisation
- Assurer la maintenance de l'échafaudage

COMPÉTENCES DEVELOPPÉES



A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Préserver sa santé et celle des autres
- Recueillir les éléments permettant de réaliser sa mission
- Réaliser l'examen d'adéquation de l'échafaudage
- Réaliser l'examen de montage et d'installation
- Réaliser l'examen de l'état de conservation
- Donner un avis sur le maintien en service de l'échafaudage
- Rédiger un compte-rendu de vérification / un procès-verbal de réception
- Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied



CONTENU



Réglementation :

- Art. R4323-3 à 69 CT
- Décret n°2004-924
- Recommandation R-408
- Document de référence de l'INRS

Méthodes pédagogiques :

- Exposé et échanges puis travaux pratiques sur l'échafaudage mis à la disposition par le client.

Moyens pédagogiques :

- Harnais de sécurité, longe de maintien avec absorbeur d'énergie, chaussures de sécurité, gants, casque, échafaudages de pied et roulant du client certifié NF avec notice.

Encadrement :

- Formateur échafaudage

Evaluation :

- Evaluation des connaissances par un QCM
- Puis évaluation des savoir-faire par des épreuves pratiques liées aux 3 domaines de compétences : montage, vérification, utilisation.

Attribution finale :

- Attestation de compétences de formation à partir de laquelle l'employeur délivrera une attestation de compétence professionnelle.

Renouvellement :

- La formation est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions des équipements (Art. R4323-3 CT).

Tarif :

- Devis sur demande, sans engagement.
- Inscription à france@fps95.com minimum 15 jours avant la formation

CONTACT :

France Prévention Secourisme
9 rue Denis Papin – 95280 JOUY-LE-MOUTIER
France MARQUE – Gérante
06 27 22 65 58 / france@fps95.com

- Les enjeux de la prévention et réglementation
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs : constructeur / employeur (conformité et entretien du matériel, notice d'instructions, aptitude médicale, ...), concepteur, monteur, vérificateur, utilisateur, opérateur (dont le droit de retrait)
- La prévention des risques : signaler les situations dangereuses, rendre compte
- Les EPI et protections collectives
- L'accès et la circulation sur l'échafaudage (tours, escaliers, échelles, trappes)
- Les limites de charges des planchers
- Les différents types d'échafaudages (à cadres et multidirectionnels) et leur domaine d'utilisation (capacité portante et classe d'échafaudage)
- Les éléments de l'échafaudage (terminologie, configurations particulières : porte-à-faux, déport...)
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen d'adéquation (cahier des charges, environnement, bilan des charges, calculs de la descente de charge, résistance du sol, surface de calage, marque NF, notice...)
- L'examen de montage et d'installation et/ou réception (verticalité/horizontalité, calage, monte et réglage des socles, poteaux/cadres, garde-corps, plinthes, étiquetage, anti-soulèvement, trappes, contreventements, échelles, escaliers, ancrages, amarrages, bâches, filets, affichages, extractomètre...)
- L'examen de l'état de conservation et maintenance
- Le compte-rendu de vérification et procès-verbal de réception

Pratique :

- Par groupe, ateliers sur échafaudage.